



Isolation thermique - acoustique combinée (formation à distance)

En neuf ou en rénovation, en construction bois ou maçonnée

Durée : 2 demi-journées de 9h à 12h30 (soit 7h au total)

Thématique(s) : Acoustique, Isolation phonique

Date : 6 et 7 décembre 2022 (matins)

Lieu : Formation à distance (classe virtuelle)

Programme de formation

Rappel des principes généraux d'application en thermique et en acoustique

Les convergences et les oppositions entre isolation thermique et isolation acoustique

Ateliers : étude de solutions d'isolation combinée, selon les propositions apportées par les participant(e)s

- mur extérieur
- paroi séparative
- plancher bas
- plancher séparatif
- toiture

Objectifs opérationnels de formation

- **Connaître** les **oppositions** et les **convergences** entre le **domaine thermique** et le **domaine acoustique**
- **Être capable d'élaborer** et de mettre en œuvre **dans un même geste architectural** des **solutions d'isolation combinée** en neuf ou en rénovation, en construction bois ou maçonnée

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+90
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 demi-journées de 9h à 12h30 (soit 7h au total)

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- **Alternance théorie & pratique** : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des **présentations, ressources & annexes** est remis à l'issue de la formation.
- **Taille du groupe** : max. 12 personnes.

Tarifs de la formation

390 € HT soit 468 € TTC

& *tarif préférentiel* : 350 € HT soit 420 € TTC pour une inscription à 2 ou +

& *tarif préférentiel anciens stagiaires [DDQE](#)* : 320 € HT (384 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Contact de la formation

Contact formation à distance

03 67 10 47 81

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOP1 (au titre de la catégorie Actions de formation)